

Le 8 Juillet 2021, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.

Nombre de Conseillers : 19

**PRÉSENTS :**

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme GELEZ, M ROCHE, Mme DA SILVA MARTINS, Mme CARON, M GOHIER, Mme DELATRE, M HENRIQUET, M BOUVRY, M. BAERT

**EXCUSÉ AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M CHACORNAC à M CHOCRAUX  
M OLIVE à M ROCHE  
Mme PERAL à Mme DA SILVA MARTINS  
Mme BROUTIN à Mme CARNEAU  
Mme SINIARSKI à Mme DELATRE  
Mme THELLIER-CUVELIER à Mme GELEZ

**ABSENTS :**

M LAGANGA  
Mme DELTOUR

Secrétaire de séance : M François HENRIQUET

**DÉLIBÉRATION N°35/2021**

**Modification du tableau des effectifs de la commune.**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Considérant les récents mouvements de personnels,

Considérant l'évolution des services, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs afin de permettre :

- Le recrutement d'un adjoint administratif 2<sup>e</sup> classe pour assurer les missions d'accueil mairie et poste communale. Il s'agit d'un poste à temps plein.
- La création d'un poste de Responsable des services Techniques (Catégorie B – Technicien). La commune souhaite créer un poste d'encadrement pour le service technique. Cela permettra de mieux coordonner les agents et d'optimier l'organisation et l'efficacité du service.

Mairie de Cappelle en Pévèle  
Tableau des effectifs – Juillet 2021

GRADE	CATÉGORIE	EFFECTIF BUDGÉTAIRE		EFFECTIF POURVU	
		TC	TNC	TC/TNC	TP
<b>Filière administrative</b>					
Directeur Général des Services	A	1		1	
Attaché	A	1		0	
Rédacteur	B	2		2	
Adjoint administratif	C	2		1	
<b>Filière technique</b>					
Techicien	B	1		0	
Adjoint technique	C	5	4,34	9,34	0,9
<b>Filière médico- sociale</b>					
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	C	1		0,72	
<b>Filière sportive</b>					
Éducateur territorial des activités physiques et sportives	B		0,5	0,5	
<b>Filière animation</b>					
Adjoint territorial d'animation	C		1	1	
<b>TOTAL</b>		<b>13</b>	<b>5,84</b>	<b>15,56</b>	<b>0,9</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des voix (17 voix pour) approuve le tableau des effectifs du personnel communal ainsi présenté à compter du 10 juillet 2021.

Ainsi fait et délibéré  
Les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme

Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le 09/07/2021
ID : 059-215901299-20210708-09072021_D35BP-DE

Le Maire,  
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 09/07/2021  
DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 09/07/2021